

Thème d'Economie :

Chapitre 2 – Comment lutter contre le chômage ?

Indications du programme :

- Savoir définir le chômage et le sous-emploi et connaître les indicateurs de taux de chômage et de taux d'emploi.
- Comprendre que les problèmes d'appariements (frictions, inadéquations spatiales et de qualifications) et les asymétries d'information (salaire d'efficience) sont des sources de chômage structurel.
- Comprendre les effets (positifs ou négatifs) des institutions sur le chômage structurel (notamment salaire minimum et règles de protection de l'emploi).
- Comprendre les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage conjoncturel.
- Connaître les principales politiques mises en œuvre pour lutter contre le chômage : politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale, politiques d'allègement du coût du travail, politiques de formation et politiques de flexibilisation pour lutter contre les rigidités du marché du travail.

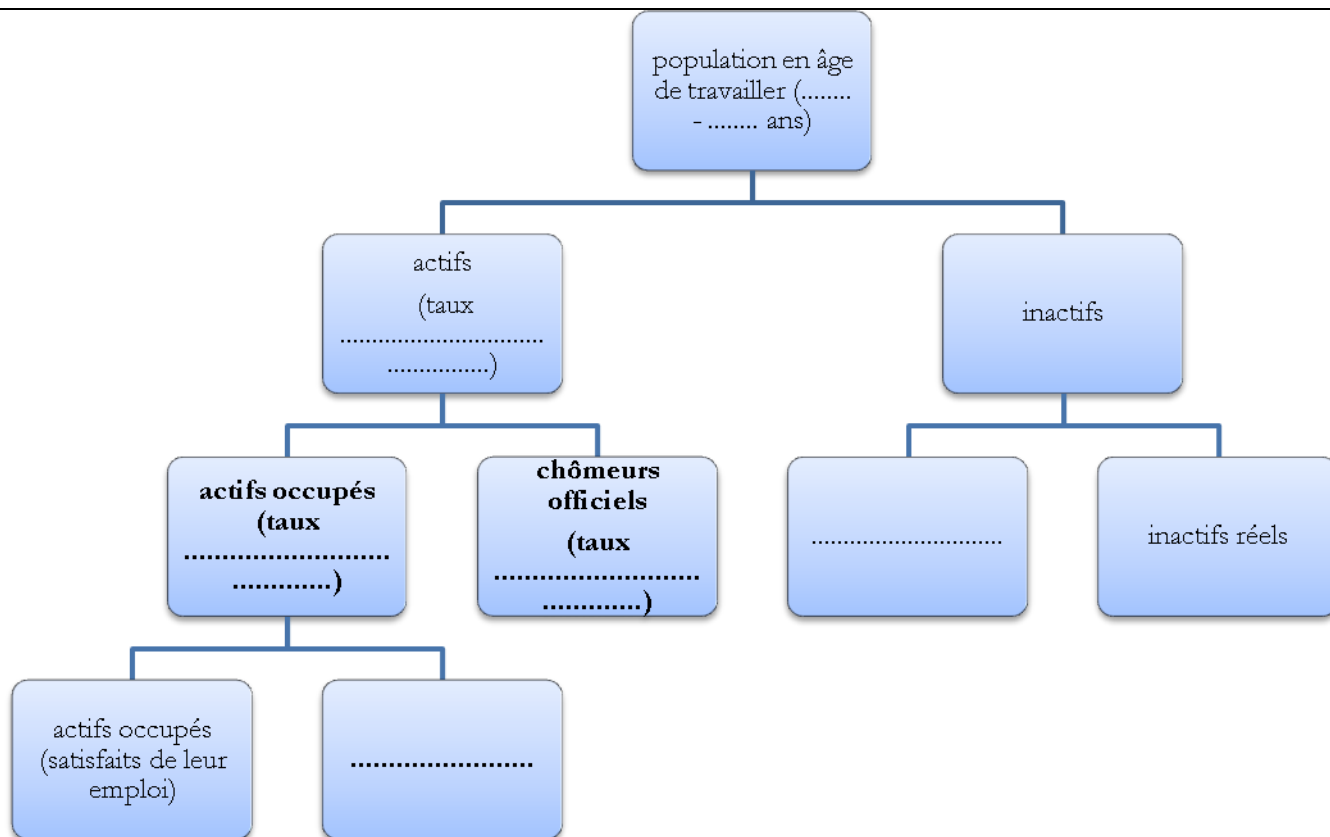
Notions au programme: chômage, sous-emploi, taux d'emploi, appariements, asymétries d'information, salaire d'efficience, offre de travail, demande de travail, marché du travail, salaire minimum, institutions, chômage conjoncturel, demande globale, coût du travail, flexibilité/rigidités du marché du travail, politique conjoncturelle

Dans ce chapitre, nous allons étudier ce qui est considéré comme le fléau économique des sociétés développées depuis les années 1970, **le chômage**. Mais cette notion est difficile à cerner car ses contours sont très flous. Le chômage est tout d'abord pensé comme l'opposé de l'emploi, à savoir une situation de non-emploi d'une personne désirant pourtant travailler. Sur une population totale en âge de travailler, si on ne considère pas les personnes inactives, qui ne souhaitent donc pas travailler et n'occupent pas d'emploi, deux situations peuvent donc se présenter pour les **personnes actives** :

Définitions :

- le chômage, correspondant aux actifs sans emploi, mesuré par le **taux de chômage** : _____ X 100

- l'emploi, correspondant aux actifs occupés, et mesuré par le **taux d'emploi** : _____ X 100



Définition :

Le chômage caractérise :

- au niveau microéconomique la situation d'une personne active, sans emploi et à la recherche d'un emploi,
- au niveau macroéconomique à une population active supérieure aux nombres d'emplois créés.

La mesure du chômage pose cependant un problème méthodologique important. Elle sous-estime le « non-emploi » en laissant de côté deux catégories de personnes :

- les inactifs qui ne sont pas inscrits au chômage mais qui souhaiteraient travailler = le halo du chômage
- les actifs occupés qui souhaiteraient travailler davantage = le sous-emploi.

Définition :

Le sous-emploi correspond aux personnes qui ont un emploi mais qui travaillent involontairement moins que ce qu'elles souhaitent : il s'agit de temps partiel subis essentiellement.

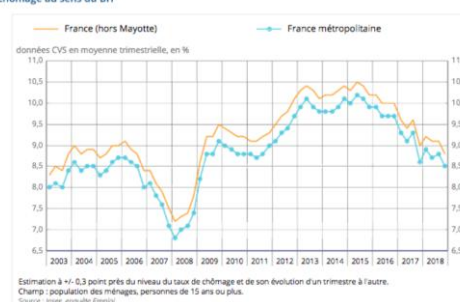


La prise en compte des personnes en sous-emploi et du halo du chômage ferait plus que **doubler le nombre de chômeurs** en France et dans la plupart des pays développés.

Depuis la fin des Trente Glorieuses, le chômage est devenu une question de société, le **taux de chômage** (chômeurs/actifs) ne descendant plus en-dessous de 7% de la population active (10 de nos jours). Il touche en particulier les personnes les moins qualifiées.

Pourtant, l'évolution de l'économie entraîne des flux de création et de destruction d'emplois (10 000/jours). Le chômage devrait être une situation temporaire, entre deux emplois. Qu'est-ce qui explique que de nos jours le **chômage de masse** soit aussi persistant ?

Taux de chômage au sens du BIT



Axes directeurs du chapitre :

- comment les économistes expliquent-ils la persistance du chômage ? (I.) : des explications structurelles et des explications conjoncturelles.
- quelles politiques les économistes préconisent pour réduire le chômage ? (II.) : des politiques de baisse de coût du travail, des politiques de soutien de la demande globale, des politiques de formation et de flexibilité du travail

I. Comment expliquer le chômage ?

A. Un chômage qui peut être conjoncturel :

1. La notion de demande globale :

Définition :

La demande globale correspond aux différentes composantes de la demande adressée à la production :

- la consommation (demande de biens de consommation),
- l'investissement = FBCF + variation des stocks (demande de biens de production),
- les exportations = demande extérieure

La variation des stocks permet d'assurer l'équilibre entre ces emplois et le PIB (ressource).

La demande globale apparaît dans l'équation représentant l'équilibre entre les ressources (origine des biens et services utilisables dans l'économie) et les emplois (utilisations des biens et services produits) :

$$\text{PIB} + \text{importations (M)} = \text{Consommation finale (CF)} + \text{investissement (I)} + \text{exportations (X)}$$
$$\text{PIB} = \text{CF} + \text{I} + \text{X} - \text{M} \text{ (soit le solde commercial } \text{X} - \text{M)}$$

La modification de l'équation emplois-ressources ci-dessus permet de mettre en lumière compris de la manière suivante : en 2011, les « **contributions à la croissance** », i.e. les facteurs provenant de la demande qui le PIB a augmenté de 1,7%. La modification à la hausse ou à la baisse le PIB. Ce **document type-bac** doit alors être consommation finale a contribué pour 0,2

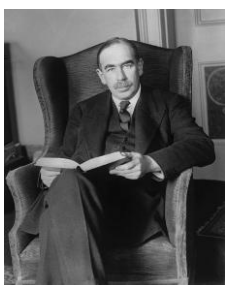
pts à cette hausse, l'investissement (FBCF + variation des stocks) pour 1,5 pts, et le solde commercial (X-M) pour - 0,1 pt, soit une contribution négative. Ce document permet par ailleurs de montrer que la dépression de 2009 (-3,1%) a été en grande partie causée par la forte baisse de l'investissement (-2,3 pts de croissance) et des exportations (-3,3 pts de croissance).

Contributions à l'évolution du Produit Intérieur Brut en France

Intitulés	2002	2009	2011
Dépenses de consommation finale	1,6	0,7	0,2
FBCF	- 0,4	- 2,3	0,7
Exportations	0,5	-3,3	1,3
Importations	-0,5	2,8	- 1,4
Variations de stocks	- 0,2	- 1,2	0,8
PIB	0,9	- 3,1	1,7

Source: Comptes nationaux, INSEE 2012.

1. L'analyse keynésienne du chômage :



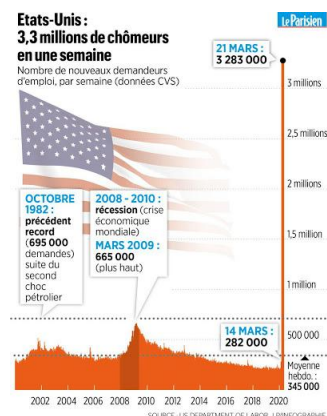
Dans les années 1930 sévit la pire dépression économique que le Monde développé ait connue. Les Gouvernements ont beau baisser les salaires et le coût du travail comme le préconisent les économistes libéraux, le chômage et la dépression économique s'aggravent. Un économiste, **J. M. Keynes**, va alors proposer une explication alternative, et opposée à celle des libéraux. Pour lui, la cause du chômage ne vient pas du marché du travail, mais du marché des biens et services. Pour Keynes, les entrepreneurs décident de leur niveau de production en fonction de leurs anticipations de demande future. En effet, ils ne décideront de produire des biens supplémentaires que s'ils s'attendent à ce que de nouveaux débouchés soient créés. C'est donc le niveau de la **demande anticipée** qui va déterminer le niveau de production des entreprises.

En conséquence, si la demande anticipée est faible, les entreprises vont ajuster leur niveau de production en le diminuant. Si leur anticipation est juste, le marché des biens et services sera alors en équilibre. Cependant, le niveau de production égal à la demande anticipée peut entraîner la **création d'un nombre insuffisant d'emplois** par rapport à la population active. Il s'agit d'un **équilibre de sous-emploi**.

Le **chômage keynésien** est donc lié à une insuffisance de la demande globale (causée par un choc de demande négatif) qui se traduit par une baisse de la production et donc du niveau général de l'emploi. Il s'agit donc d'un **chômage conjoncturel** lié à des anticipations pessimistes des entrepreneurs sur la demande future.

Définition :

Le chômage conjoncturel est un chômage causé par une crise économique qui réduit le niveau de la production et donc celle de l'emploi.



B. Un chômage qui peut être structurel :

Cependant les économistes libéraux constatent que dans les années 1970, malgré la mise en œuvre des politiques que préconisent les économistes keynésiens (II. A.) pour réduire le chômage, un certain niveau de chômage n'arrive pas à être supprimé. Ils vont l'appeler « **chômage structurel** » et proposer des explications alternatives à son existence. Pour cela, il faut se rendre sur le marché du travail.

Définition :

Le chômage structurel est un chômage causé par un mauvais fonctionnement du marché du travail quelle que soit la conjoncture économique.

1. Le marché du travail dans l'analyse néoclassique :

Dans cette partie nous allons étudier le fonctionnement du marché du travail telle que la théorie économique néoclassique (les libéraux) le décrit. C'est un fonctionnement purement idéal et théorique, on parle de **modèle normatif** (modèle parfait construit par la théorie, vers lequel il faut faire tendre le fonctionnement réel).

Définition :

Le marché du travail est lieu fictif où se détermine le niveau de l'emploi par la fixation du salaire, suite à la rencontre de l'offre et de la demande de travail.

- **Offre et demande de travail :**

Dans la théorie néo-classique, Le travail est donc une marchandise comme une autre. Il existe une offre (des travailleurs), et une demande (des employeurs).

Définition :

L'offre de travail désigne la quantité de travail que sont disposés à offrir les individus en fonction du salaire.

Le choix de travailler est influencé par le fait que le travailleur préfère toujours le loisir au travail. Il éprouve une **désutilité pour le travail**. Mais ce dernier rapporte un salaire qui permet de financer les loisirs. Le choix de travailleur repose donc sur un **arbitrage entre temps de travail et temps de loisir** : renoncer à du temps de loisir permet d'augmenter son revenu et sa consommation. Aussi, plus le salaire horaire est élevé et plus une heure de loisir prive d'un gain important. Donc, une augmentation de salaire fait croître l'intérêt de travailler plus et incite le salarié à substituer du travail au loisir. La **courbe d'offre de travail est croissante** : les quantités offertes augmentent avec le salaire.

Définition :

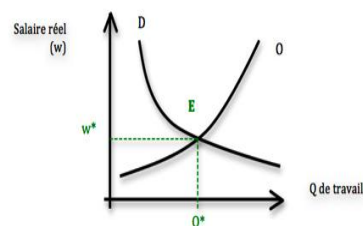
La demande de travail provient de la quantité de travail que souhaite acheter un employeur en fonction du salaire.

L'employeur demande du travail afin de réaliser sa production. Le travail est pour lui un coût mais lui rapporte un revenu. La demande croît tant qu'une heure de travail supplémentaire rapporte davantage que le coût salarial d'une heure de plus. La firme compare donc la **productivité marginale du travail** (production supplémentaire apportée par une heure de travail de plus) au salaire horaire. La **courbe de demande de travail est décroissante** : la quantité de travail demandée augmente à mesure que le salaire baisse.

- **Le marché du travail à l'équilibre :**

La confrontation sur le marché du travail de l'offre et de la demande de travail provoque donc la **fixation d'un salaire d'équilibre, qui égalise leur niveau à un niveau d'emploi d'équilibre**. C'est en théorie un salaire réel, c'est-à-dire le salaire horaire corrigé de l'inflation (salaire nominal/taux d'inflation).

A ce niveau de salaire, **tous les offreurs de travail qui souhaitent travailler pour ce salaire sont embauchés** et tous les employeurs trouvent un employé. Si le marché fonctionne parfaitement, **le chômage ne peut donc être que volontaire** car tout offreur de travail acceptant le niveau de salaire réel aura un emploi. Ceux qui n'en ont pas font le libre choix du loisir, auquel ils accordent une valeur supplémentaire au salaire proposé.



Mais pour que le salaire du marché se fixe à son niveau d'équilibre, il faut que **les mécanismes de la concurrence** entre offreurs et demandeurs agissent parfaitement. La **flexibilité du salaire réel** permet donc d'assurer l'équilibre ainsi que son rétablissement suite à un choc :

- si un salaire supérieur au salaire d'équilibre se fixe, la concurrence entre offreurs va le faire baisser et revenir au salaire d'équilibre,
- si un salaire inférieur au salaire d'équilibre se fixe, la concurrence entre demandeurs va le faire augmenter et revenir au salaire d'équilibre,
- une modification de l'offre ou de la demande de travail modifie le niveau d'emploi d'équilibre par une modification du niveau du taux de salaire réel.

Cet équilibre dépend de conditions théoriques. Elles sont appelées conditions de **Concurrence pure et parfaite (CPP)**.

	Définition sur le marché des biens et services	Application au marché du travail
Atomicité	Grand nombre de producteurs et de consommateurs	
Homogénéité des produits	Produit identique (considéré comme tel par les demandeurs)	
Information parfaite (transparence)	Les produits et les prix sont connus de tous les agents économiques	
Libre entrée et sortie	Aucune barrière à l'entrée et à la sortie du marché (coûts, règles)	
Mobilité des facteurs de production	Capital et travail peuvent changer de marché sans coût	

Il faut donc que ces cinq conditions soient réunies pour que la flexibilité du salaire ajuste l'offre et la demande de travail à l'équilibre et provoque ainsi le plein-emploi. Or la réalité est toute autre.

Dans la réalité, le marché du travail ne fonctionne pas de manière parfaite. Il faut donc « relâcher » des conditions de la CPP pour approcher le fonctionnement réel du marché :

- des acteurs collectifs interviennent sur le marché du travail (**pas d'atomicité**) = gestion collective de l'Etat et des syndicats (2.)
- le travail n'est pas un produit homogène (**pas d'homogénéité**) = segmentation du marché du travail (3.),
- les informations sur les salaires et le travail ne sont pas connues de tous (**pas de transparence**) = information imparfaite (3.),

2. Des institutions nuisibles au fonctionnement du marché du travail :

Les libéraux considérant qu'un marché du travail parfait entraîne le plein-emploi (seul du chômage volontaire existe), le chômage (involontaire) est alors causé par des imperfections provenant d'interventions extérieures sur le marché.

Le chômage apparaît alors dans une situation où le **coût du travail excède la productivité du salarié**. Dans une économie internationalisée de fortes différences de coût du travail pourraient alors expliquer le chômage des salariés peu qualifiés dans les pays où le coût salarial unitaire (coût salarial corrigé de la productivité) est plus élevé.

Définition :

Le coût du travail correspond à l'ensemble des coûts que représente l'emploi d'un salarié pour un employeur : il se compose du salaire net, des cotisations sociales salariales et des cotisations sociales patronales).

Ce coût du travail trop élevé est causé par trois facteurs principaux :

- **l'existence du salaire minimum** fait ainsi débat car il favoriserait le chômage des moins qualifiés ou de ceux jugés les moins productifs, comme les jeunes.
- **les cotisations sociales** qui accroissent le coût du travail devenant supérieur au salaire d'équilibre.
- **la rigidité à la baisse du salaire**. Quand la demande de travail diminue (par exemple en période de crise économique), le salaire du marché doit diminuer pour rejoindre un nouveau d'équilibre et ainsi rétablir le niveau de plein emploi. Mais les négociations collectives des salaires par les syndicats par exemple peuvent s'opposer à cette baisse de salaire, ce qui crée du chômage.

Définition :

Une institution est une organisation ou une convention qui fixe des normes juridiques ou sociales qui structurent le fonctionnement de l'économie.

Le développement d'**institutions** comme le droit du travail, les syndicats, l'Etat qui interviennent sur le marché du travail empêche ce dernier de fixer le niveau optimal du salaire et de l'emploi. Ainsi le salaire est en grande partie fixé par des règles collectives et non par une négociation individuelle comme dans la théorie néoclassique.

- le salaire ne se fixe pas de manière libre, il est contraint par l'existence d'un salaire minimum,
- L'Etat fixe des règles encadrant les conditions de travail : le contrat de travail et le code du travail,
- les négociations sur les conditions de travail se font collectivement, par l'intermédiaire des syndicats.

- L'effet du salaire minimum :

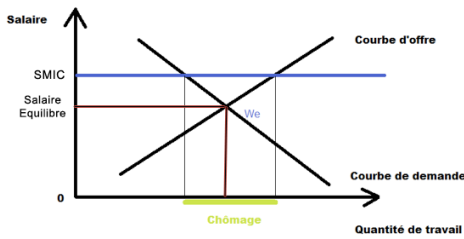
Définition:

Le salaire minimum correspond à un niveau légal de salaire en-dessous duquel il est interdit de signer un contrat de travail. Il peut être fixé nationalement ou par branches d'activité.

Le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) correspond à une intervention forte de l'Etat sur le marché du travail car :

- **le salaire ne peut se fixer complètement librement** sur le marché du travail français car l'Etat fixe un niveau de salaire horaire minimum, le SMIC.
- légalement, son évolution est indexée à celle des prix et du salaire ouvrier afin de maintenir le pouvoir d'achat des bas salaires. **Le SMIC est donc revalorisé** : légalement et donc automatiquement une fois par an (1^{er} juillet), volontairement par le Gouvernement (le « coup de pouce »).
- **le SMIC concerne une part très importante des salariés** comparativement aux autres pays (12% payés au SMIC, 40% des salariés payés à un niveau proche du SMIC) : quand l'Etat l'augmente, cela consiste en une augmentation d'un nombre élevé de salaires.





Document type-bac : le coût du travail trop élevé est facteur de chômage sur le marché du travail en créant un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail ($O \text{ de travail} > D \text{ de travail}$). Ce coût du travail trop élevé est lié à une rigidité du salaire à la baisse à cause par exemple d'un salaire minimum ou bien de cotisations sociales trop élevées.

- **L'effet de l'Etat et des syndicats :**

Au cours du XXème siècle, les relations professionnelles se sont institutionnalisées du fait de **l'intervention croissante de l'Etat dans la gestion économique et sociale** de la Nation :

- législation sociale : durée légale du travail, congés payés, contrat de travail, salaire minimum...
- cadre de négociation obligatoire pour les salaires, les conditions de travail...

Par exemple, le **contrat à durée indéterminée (CDI)** est alors la norme de l'emploi (9 salariés sur 10) : protection des salariés contre la rupture de leur contrat de travail (trois règles encadrant le licenciement : indemnités, motif, préavis) qui peut désinciter les employeurs à embaucher un salarié, de peur que son licenciement soit trop cher ou trop complexe (risque de procédure aux Prud'hommes, indemnités de licenciement à payer...).

Egalement, les syndicats dans les entreprises peuvent s'opposer aux décisions de la Direction de baisser les salaires dans les périodes de baisse des commandes, forçant l'employeur à licencier des salariés.

Selon les économistes libéraux, l'ensemble de ces normes légales, juridiques sont donc nuisibles à l'emploi et génèrent du chômage car elles empêchent le salaire de se fixer à son niveau optimal. Ils parlent de **rigidités sur le marché du travail**.

Définition :

Les rigidités sur le marché du travail sont des règles et institutions extérieures au marché du travail qui l'empêchent de fonctionner de manière optimale.

3. **Des imperfections source de chômage :**

- **Les problèmes d'appariement sur le marché du travail :**

Le **chômage structurel** correspond donc à un chômage qui est causé par un dysfonctionnement réel du marché du travail qui l'éloigne de son fonctionnement théorique et parfait. Les structures réelles du marché du travail causent naturellement du chômage :

- du fait de l'inadéquation des actifs aux emplois créés (qualification, secteurs d'activité, secteur géographique...) comme le **chômage technologique** : cette théorie tient compte du caractère dynamique du marché du travail sur lequel on enregistre chaque jour des flux de destruction et de création d'emplois. S'il y a du chômage, c'est que les actifs présents sur le marché du travail ne **correspondent pas qualitativement** aux flux de création d'emploi en termes géographiques, ou de qualifications.
- du fait du délai nécessaire au changement d'emploi = **chômage frictionnel**, résiduel incompressible et qui est favorisé par des allocations chômeurs trop élevées (théorie du *job search*)



Définition :

Les appariements sur le marché du travail sont le niveau d'adéquation entre l'offre et la demande de travail. Si ces appariements ne sont pas parfaits, alors du chômage peut apparaître.

- **Les effets des asymétries d'information :**

Le fonctionnement du marché du travail s'écarte également du modèle néoclassique car il existe des **asymétries d'information**.

Définition :

L'**asymétrie d'information** correspond au fait qu'un des agents dispose de meilleures informations sur le produit que l'autre. Sur le marché du travail, c'est l'offreur (le salarié) qui connaît mieux le travail que le demandeur puisque c'est lui qui le fournit.

Cette asymétrie d'information entraîne deux risques pour l'employeur :

- **P'anti-sélection** est créée par le fait que l'employeur ne connaît pas le niveau réel de productivité du salarié lors de l'embauche = asymétrie d'information avant l'échange,

- **P'aléa moral** est créé par le fait que l'employeur ne peut contrôler après l'embauche le niveau effectif de la productivité du salarié = asymétrie d'information après l'échange.

Dans le cas de la sélection adverse, en l'absence d'information complète sur la productivité du salarié recruté, un employeur peut craindre d'abord qu'un salaire peu élevé décourage les candidats les plus productifs. Les employeurs vont donc être incités à **proposer un salaire plus élevé que le salaire d'équilibre** pour attirer les meilleurs candidats (Akerlof l'avait déjà montré pour le marché des autos d'occasion).

Dans le cas de **l'aléa moral**, l'employeur ne sait pas si, une fois embauché, le salarié modifiera son comportement et sera par exemple peu productif. Un salaire plus élevé limiterait alors le risque que le salarié relâche ses efforts car il aura beaucoup à perdre en étant licencié.

Dans les deux cas d'asymétrie d'information, **le salaire fixé peut être supérieur au salaire d'équilibre**, ce qui peut diminuer le nombre d'embauches et créer alors du **chômage structurel**. On parle alors de **salaire d'efficience**.

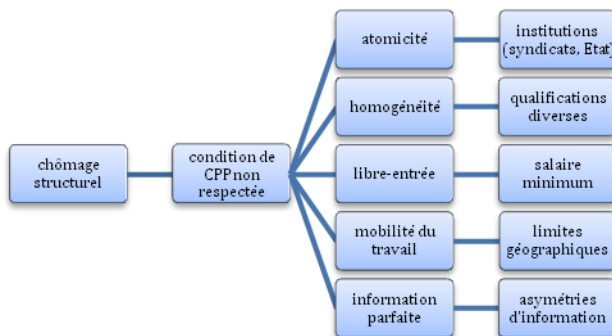


Définition :

Le salaire d'efficience est une théorie qui considère que le salaire est le facteur de la productivité du travail : plus le salaire est élevé, plus le salarié sera productif.

Cette théorie est keynésienne car elle s'oppose à la théorie néoclassique qui considère que c'est la productivité du travail qui détermine le niveau du salaire.

Bilan :



II. Quelles politiques pour lutter contre le chômage ?

A. Les politiques de lutte contre le chômage conjoncturel :

1. Les politiques conjoncturelles de relance :

Pour les économistes keynésiens, le chômage conjoncturel ne peut pas se résorber de lui-même en laissant le système économique fonctionner de lui-même. Il faut donc une **intervention extérieure des pouvoirs publics**, l'Etat et les organismes de Protection sociale.

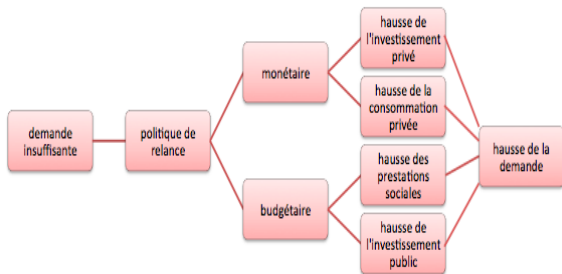
Le retour au plein emploi passe par **l'augmentation de la demande globale** grâce à l'action des pouvoirs publics. Ces derniers doivent mener des politiques conjoncturelles de relance (de la demande).

Définition :

La politique conjoncturelle se compose des politiques et Elle a pour objectif de réduire les effets des chocs de demande : lors de chocs négatifs, elle va mener des politiques de

La politique monétaire est menée par la Elle influence la création monétaire des banques à l'aide de son Si elle l'augmente, les banques accordent moins de crédits ce qui réduit l'activité économique et réduit l'..... Si elle le baisse, les banques accordent davantage de crédits ce qui augmente le mais génère de l'inflation. En période de crise économique de la demande, les keynésiens considèrent qu'il faut alors le taux directeur pour que les crédits soient plus abondants et accroissent la consommation et l'investissement.

Pour les , la relance budgétaire a un effet..... sur l'économie, permettant d'augmenter le Pour les économistes libéraux, il vaut mieux faire de l'..... sinon la va augmenter à cause des dépenses publiques croissantes.

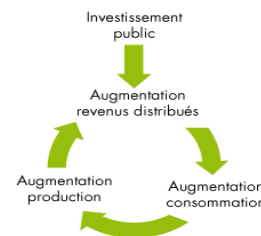


la demande et conduisent à une hausse de l'activité et au final de l'emploi (**politique budgétaire de relance**). Au delà, les pouvoirs publics peuvent inciter les firmes à investir (baisse de la fiscalité, subventions) et les ménages à consommer (politique fiscale, revenus de transfert, salaire minimum). **L'Etat substitue la dépense publique à la dépense privée insuffisante.**

En outre, la banque centrale peut favoriser la reprise de la demande globale par une **politique monétaire expansive** pour viser à une diminution du coût de l'emprunt pour les ménages et les entreprises, leur permettant de consommer et d'investir davantage. C'est la politique menée par la BCE depuis six ans dans l'UEM.

Ainsi par exemple, de nouveaux investissements publics peuvent alors générer des revenus qui dynamisent

Il s'agit donc d'accroître les composantes de la demande globale que sont l'investissement et la consommation afin de restaurer la confiance des entrepreneurs dans l'avenir. Pour ce faire, c'est l'Etat qui se substitue à la défaillance des agents économiques privés de manière temporaire en agissant par le « **multiplicateur d'investissement** ».



Cependant, les mesures keynésiennes de lutte contre le chômage se heurtent à plusieurs limites.

Les milliards d'euros injectés dans l'économie peuvent faire l'objet par les agents économiques d'une **épargne de précaution**, phénomène courant en période de stagnation ou de récession, ou bien d'achats à des entreprises non résidentes faisant augmenter les importations sans en faire bénéficier la production nationale et accroissant le **déficit commercial**.

La **politique monétaire** trop expansive peut avoir des effets **inflationnistes** nuisant aux effets de relance sur la consommation de la politique budgétaire.

La **politique budgétaire** elle entraîne une **aggravation du déficit et de la dette publique** par une réduction des recettes fiscales et une augmentation des dépenses publiques.

C'est pourquoi les économistes keynésiens préconisent davantage de nos jours une relance budgétaire au niveau européen ou bien d'avoir recours à de nouveaux outils de politique monétaire comme le quantitative easing (les Banques centrales rachètent massivement les titres émis par les Etats sur les marchés financiers pour financer leurs plans de relance) ou l'**hélicoptère monétaire**.



2. La nécessaire protection de l'emploi :

En contradiction totale avec les libéraux qui l'accusent de causer du chômage, la **protection de l'emploi** est préconisée par les keynésiens qui lui voient trois avantages en période de crise économique :



- la garantie d'un **salaire minimum**, qui ne baisse pas en cas de récession, permet d'assurer un niveau minimal de consommation aux entreprises, leur permettant d'avoir des débouchés pour écouler leur production. D'autant plus que les salariés payés au SMIC ont une **propension à consommer** élevée, i.e. qu'ils consomment la quasi totalité de leur revenu (les riches épargnant eux-mêmes une part importante de leur revenu),

- les cotisations sociales élevées assurent l'existence d'un système de **protection sociale** couvrant toute la population par des prestations sociales qui compensent la perte d'un revenu du travail du fait du chômage ou de la mise à la retraite anticipée en cas de faillite des entreprises. Ces prestations sociales génèrent un flux de dépenses incompressible qui est nécessaire pour que les entreprises continuent à avoir des clients en période de récession économique,



- les **contrats de travail stables** comme le CDI apportent une sécurité aux salariés qui les rassure et leur permet de consommer, de contracter des crédits pour acheter une maison, une voiture, partir en vacances, autant de dépenses utiles pour l'économie.

B. Les politiques de lutte contre le chômage structurel :

1. Baisser le coût du travail :

Les bas salaires correspondent aux **salariés peu qualifiés**, donc dont la productivité est inférieure au coût du travail au SMIC. Il est donc nécessaire de baisser leur coût du travail pour les rendre employables car leur niveau de productivité deviendrait supérieur au coût du travail.

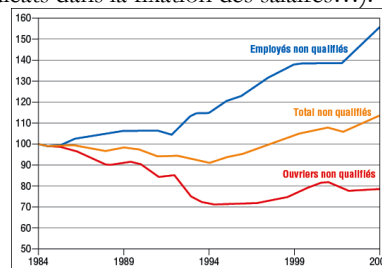
Les libéraux vont prôner **la réduction du coût du travail** comme moyen de restaurer la rentabilité des entreprises et d'encourager la demande de travail.

Pour cela, ils demandent :

- la **suppression ou la baisse du salaire minimum** = arrêt des coups de pouce au SMIC par le gouvernement français depuis 2007,

- la **suppression des rigidités à la baisse du salaire** (réduire le rôle des syndicats dans la fixation des salaires...).

- baisser le coût du travail en **réduisant les cotisations sociales** : politique de réduction / d'exonération des cotisations sociales. Elles interviennent au début des années 1990 en France. De nos jours, c'est le CICE et le Pacte de responsabilité menés par F. Hollande depuis 2012 qui représente cette politique, correspondant à un allègement de 40 milliards € de cotisations sociales pour les entreprises. Ces baisses de cotisations sociales sont la principale mesure de lutte contre le chômage en France. Elle a obtenu quelques résultats puisqu'alors que les emplois non qualifiés diminuaient depuis 1984, ils se sont à mis à augmenter (en particulier pour les employés) à partir de 1993.



Cependant, ces politiques de baisse du coût du travail ont **deux limites** :

- **coût élevé pour le budget public** = c'est l'Etat qui doit payer les cotisations sociales à la place des entreprises ce qui accroît son déficit public,

- **trappe aux bas salaires** = effet d'aubaine. Multiplication des emplois à bas salaire et incitation à créer des emplois à ces niveaux de rémunération plutôt que des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés

2. les politiques de flexibilité du travail :

Pour réduire le chômage structurel, il faut **favoriser les flux de création d'emploi**. Mais pour cela, il faut permettre aux entreprises de **pouvoir licencier plus facilement** et à un coût plus faible. En effet, quand il crée un emploi, un employeur intègre dans le coût du travail celui du licenciement futur. Si celui-ci est élevé, il renoncera à créer l'emploi. En conséquence, favoriser les flux de destruction d'emploi permet de favoriser ceux de création d'emploi.

Pour lutter contre le chômage structurel, les analystes considèrent qu'il faut supprimer les protections dont bénéficient les travailleurs et qui empêchent les mécanismes concurrentiels de réaliser l'équilibre de plein emploi : les contrats de travail protecteurs, les conventions collectives, les hausses salariales automatiques etc... Ces rigidités sont des freins à la **flexibilité du salaire** et empêchent les chômeurs d'entrer sur le marché du travail concurrencer les salariés.

En conséquence, les contrats de travail ont été flexibilisés durant les années 1980 : CDD, interim...

Depuis les années 2000, il s'agit dorénavant de flexibiliser les contrats stables comme le CDI :

- la **rupture conventionnelle** a été instaurée pour faciliter les ruptures de CDI sans recourir à un licenciement coûteux et pouvant se finir aux Prud'hommes,

- la **loi Travail** (2016) permet de faciliter les licenciements économiques (augmente le nombre de motifs justifiant un licenciement = si perte de bénéfices dans un secteur d'activité, une entreprise peut licencier).

- en 2017, E. Macron a plafonné les indemnités de licenciement pour que le licenciement coûte moins cher aux entreprises (**indemnités prud'hommes**).

Définition :

La flexibilité du marché du travail consiste à adapter le facteur travail aux fluctuations de l'activité économique de l'entreprise. Il faut pour cela mettre en place les mécanismes favorisant le fonctionnement libre et concurrentiel du marché du travail afin de favoriser les créations d'emplois :

- **flexibilité externe** : faire évoluer leurs effectifs en fonction de l'activité économique :
 - **quantitative** : CDD, interim ... = pouvoir engager et renvoyer rapidement des travailleurs
 - **qualitative** : recours à l'externalisation (remplacer les contrats de travail par des contrats commerciaux plus faciles à rompre)
- **flexibilité interne** : concerne les salariés présents dans l'entreprise :
 - **quantitative** : faire varier le temps de travail des salariés (flexibilité horaire, annualisation...),
 - **qualitative** : organisation du travail et formation pour accroître la polyvalence de la main d'œuvre

3. Le rôle positif des institutions :

Les économistes libéraux souhaitent donc améliorer le fonctionnement du marché du travail pour le rapprocher de celui parfait de la théorie, dans lequel il n'y a plus que du chômage volontaire. Il faut donc que les appariements entre l'offre et la demande de travail soient les plus rapides possibles. Mais pour cela, les institutions comme l'Etat ou bien Pole Emploi ont un rôle à jouer :

- le chômage frictionnel est causé par un temps de recherche d'emploi prolongé par le fait que les chômeurs peinent à trouver les emplois, que cette recherche est coûteuse pour eux (abonnement internet, déplacement). **Pole Emploi, en centralisant les offres d'emploi, en les adressant aux demandeurs d'emploi dont les caractéristiques leur correspondent,** permet de réduire ce chômage et ce délai entre deux emplois,

- le chômage structurel est aussi causé par une inadéquation entre les qualifications des chômeurs et celles demandées par les offres d'emploi. Or les chômeurs n'ont pas les moyens d'investir dans leur formation individuelle. **C'est donc l'Etat qui doit investir en proposant/imposant des formations** aux chômeurs en contrepartie des indemnités chômage qu'ils touchent.

- enfin ce chômage est causé par la faible mobilité géographique des chômeurs, certains étant situés dans des régions peu dynamiques économiquement (Nord-Est de la France). Là encore, un déménagement coûte cher, les loyers dans les régions dynamiques sont plus élevés (Paris, grandes villes de Province). **L'Etat peut développer des politiques d'aides au déménagement/à la location, de construction de logements pour favoriser cette mobilité géographique.**



En conséquence, si des actions des institutions peuvent être un frein au bon fonctionnement du marché du travail (trop nombreuses réglementations, salaire minimum trop élevé...), **d'autres actions peuvent être elles bénéfiques** et sont même nécessaires à la régulation du marché du travail.

	Politiques keynésiennes	Politiques libérales	Politiques structurelles
Principe	Favoriser la demande	Réduire le coût du travail	Améliorer le fonctionnement du marché du travail
Exemples de politiques	Politique de relance monétaire	Baisse/suppression du SMIC	Formation des chômeurs
	Politique de relance budgétaire	Baisse des cotisations sociales	Flexibilité du marché du travail (contrats courts, licenciements facilités...)

Vidéo Dessine-moi l'éco « Y a-t-il un remède au chômage ? » : <https://www.youtube.com/watch?v=s3cM2Kx-jUY>

